Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 014-241400415-20260925-D140_250926-DE

cœur côte fleurie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt cinq septembre à 17 heures 45, les membres du Conseil communautaire, convoqués le se sont réunis Au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.

Nombre de membres en exercice : 41
Nombre de membres présents : 28
Nombre de votants : 39

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, David MULLER 2ème Vice-Président, Stéphanie FRESNAIS 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Roméo FROT 7ème Vice-Président, Claude BENOIST 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Pascal FEMINIER, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Cyrille MAUPAS, Anne LIMOGES, Fabienne LOUIS, Patrice ROBERT, Bruno ARNOULD, Anouchka DIDIER, Marjorie MOREL, Daniel HARACHE, Fabienne RUBIN, Olivier LE LAY, Laurent DUMAS, Véronique LIMOUSIN, Brigitte POULETTY-LEFEBVRE, Christine BONNIEUX, Jean-Michel BROGNIEZ

ABSENTS :

Pierre-Alain DE MALLERAY, Nicolas SAUVAGE

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Hervé VAN COLEN, pouvoir à Marjorie MOREL, Jacques MARIE, pouvoir à Pascal FEMINIER, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, pouvoir à Claude BENOIST, Véronique BOURNE, pouvoir à Guillaume CAPARD, Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS, Dominique VAUTIER, pouvoir à Fabienne LOUIS, Rodolphe DUGON, pouvoir à Patrice ROBERT, Nathalie DE FOUQUIERES, pouvoir à David MULLER, Philippe JUBERT, pouvoir à Christine BONNIEUX, Nathalie DALLONGEVILLE, pouvoir à Roméo FROT, Rémy PAPOZ, pouvoir à Michel MARESCOT

Monsieur Roméo FROT est nommé secrétaire de séance

DELIBERATION N°D140_250926

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI DU PROGRAMME DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS DE LA REGION NORMANDIE

La région Normandie a sollicité, le 15 juin 2026, la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie afin que cette dernière désigne un représentant au sein de sa Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) pour la prévention et la gestion des déchets.

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 014-241400415-20260925-D140_250926-DE

La CCES constitue une instance essentielle de concertation, reposant sur les échanges et contributions de ses membres.

Compte tenu des compétences exercées par la Communauté de communes et notamment celle relative à la gestion des déchets ménagers et assimilés, il apparaît nécessaire pour l'intercommunalité de désigner un élu communautaire pour siéger au sein de la CCES.

Pour représenter la collectivité et après avis du Bureau en date du 12 septembre 2026, il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir :

- désigner Monsieur Jacques MARIE, 6eme Vice-Président, représentant de la Communauté de communes au sein de la CCES pour la prévention et la gestion des déchets de la région Normandie

- habiliter son Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer tous les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération

Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire
Après en avoir délibéré
Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DÉSIGNE Monsieur Jacques MARIE, 6eme Vice-Président, 6eme Vice-Président, représentant de la Communauté de communes au sein de la CCES pour la prévention et la gestion des déchets de la région Normandie

HABILITE son Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer tous les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération

Le Président :
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par : Philippe AUGIER
Date de signature : 05/10/2026
Qualité : Président

Roméo FROT
Secrétaire de séance

Philippe AUGIER
Président

Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org